

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 21
- membres présents : 20
- suffrages exprimés : 20
- pour : 20

DÉLIBÉRATION n° B2020/126

L'an deux mille vingt et le 06 octobre à 18 heures trente, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents : Bernard PLANO, Philippe SOLAZ, Catherine CORREGE, Alain PIASER, Joëlle ABADIE, Valérie DUPLAN, Roger LACOME, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Maurice LOUDET, Albert BEGUE, Christiane ROTGE, Francis ESCUDE, Didier FAVARO, Jean-Bernard COLOMES, Martine LABAT, Régine SARRAT

Absent excusé : Laurent LAGES.

Objet : **Marché public - Lancement du marché public « Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage »**

La gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage est confiée à un prestataire de service depuis l'ouverture de l'aire en août 2011. Le marché public de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Lannemezan conclu avec le prestataire VAGO arrive à échéance en fin d'année.

Il est proposé de lancer un marché public à compter du 1er janvier 2021, et ce pour une nouvelle durée de 2 ans.

LE BUREAU

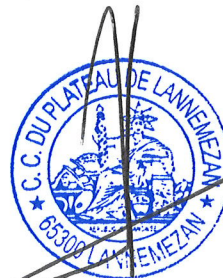
Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

DECIDE

- de lancer le marché public de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage, pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} janvier 2021,
- de valider le cahier des charges et d'autoriser Monsieur le Président à lancer la consultation.

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO



Affichée le 16 OCT. 2020

Monsieur le Président,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20201006-2020-126B-DE
Date de télétransmission : 16/10/2020
Date de réception préfecture : 16/10/2020